



Assemblée Générale Ordinaire 2017



L'assemblée générale ordinaire 2017 de l'association Parenthèse Marine aura lieu, comme chaque année, en ligne.

Pour y participer, vous devez avoir adhéré à l'association en 2016 et vous connecter dans l'**ESPACE ADHERENTS**.

Par mail, nous vous adresserons votre **NOM D'UTILISATEUR** et **MOT DE PASSE**.

Si dans les 48 heures, vous ne les avez pas reçus, vérifiez votre boîte "Indésirables" ou signalez-nous le par mail.

contact@parenthese-marine.fr

L'assemblée générale ordinaire 2017 débutera le **7 JANVIER 2017 à 8h00**

et se terminera le **22 JANVIER 2017 à 20h00**.

Du 7 janvier au 22 janvier, vous pourrez laisser vos commentaires à propos des différents points mis à l'ordre du jour de cette assemblée générale.

Vous devez voter avant le 22 janvier 20h00.

ORDRE DU JOUR

Il est fixé comme suit:

- Rapport Activités Année 2016 et Projets 2017: <http://www.parenthese-marine.fr/bilan2016/>
- Bilan financier 2017: <http://www.parenthese-marine.fr/bilan2016/>
- Montant des adhésions pour l'année 2017: 25€/personne - Famille: 50€
- Renouvellement par tacite reconduction Contrats de jouissance pour le catamaran TAOUMÉ ([en pdf](#)) et le voilier Sun Light 30 TALIO ([en pdf](#))

- Renouvellement adhésion VOGAVECMOI, club de co-navigation.

Cette lettre, visible sur le site et adressée personnellement à chaque adhérent par mail, tient lieu de convocation à l'assemblée générale.

Vous trouverez tous les documents nécessaires à l'assemblée générale ci-dessus en pdf.

Merci pour votre présence dès l'ouverture de l'assemblée générale.

Michel Duret